APTV
TARENTAISE
VANOISE

NOTRE TERRITOIRE
TARENTAISE - VANOISE

- Limites intercommunalités
- Limites communales
- Principaux cours d'eau
- Voie ferrée
- COMMUNE
- Station
- *COMMUNE / STATION*
- **BOURG-CENTRE**
- Thermes
- Cols
- Point culminant du territoire

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU SITE www.tarentaise-vanoise.fr

ÉLUS : un espace juste pour vous

L'APTV en 2 minutes

Découvrez notre vidéo

L'APTV à votre service
Un territoire, une ambition commune

De la vallée de l'Isère aux sommets de la Vanoise, découvrez un espace de vie connecté et cohérent.

Ce document vous invite à explorer les richesses de nos communes et à comprendre les logiques qui unissent nos intercommunalités.

NOUS CONTACTER
APTV – Assemblée du Pays de Tarentaise Vanoise
Maison de la Coopération intercommunale
133, Quai St-Réal - 73600 Moûtiers

04 79 24 00 10
aptv@tarentaise-vanoise.fr

Création graphique @lanbsand.com

Italie
Val d'Aoste

Beaufortain

Maurienne

Cormet de Roselend

Col du Petit Saint Bernard

Col de la Madeleine

Col de l'Iseran

La Grande Casse | 3855m alt.

ALBERTVILLE
TOURS-EN-SAVOIE
ESSERTS-BLAY
SAINT-PAUL-SUR-ISÈRE
ROGNAIX
CEVINS
LA BÂTHIE

ARLYSÈRE
(7 COMMUNES ADHERENTES, COMPÉTENCE GEMAPI)

VALLÉES D'AIGUEBLANCHE

LA LÉCHÈRE
GRAND-AIGUEBLANCHE
LES AVANCHERS-VALMOREL
Valmorel
HAUTECOUR
NOTRE-DAME-DU-PRÉ
SAINT-MARCEL
MOÛTIERS
SALINS-FONTAINE
FEISSONS-SUR-SALINS
MONTAGNY
BRIDES-LES-BAINS
LES ALLUES
Méribel

CŒUR DE TARENTAISE

LES BELLEVILLE
Saint Martin de Belleville
Les Menuires
Val Thorens

VAL VANOISE

BOZEL
COURCHEVEL
PLANAY
PRALOGNAN-LA-VANOISE

VERSANTS D'AIME

AIME-LA-PLAGNE
LA PLAGNE TARENTAISE
PEISEY-NANCROIX
Peisey-Vallandry
La Plagne

HAUTE TARENTAISE

BOURG-SAINT-MAURICE
SÉEZ
La Rosière
MONTVALEZAN
LES CHAPELLES
Les Arcs
VILLAROGER
SAINTE-FOY-TARENTAISE
LANDRY
TIGNES
VAL D'ISÈRE
CHAMPAGNY-EN-VANOISE

Parc national de la Vanoise

INSTANCE DÉCISIONNELLE
Comité syndical de 32 membres :

CC Haute Tarentaise : 7 délégués
CC Versants d'Aime : 5 délégués
CC Cœur de Tarentaise : 5 délégués
CC Val Vanoise : 5 délégués
CC Vallées d'Aigueblanche : 4 délégués
CA Arlysère : 2 délégués
Conseil Départemental : 4 délégués

HABITANTS
56 000
37 COMMUNES
1886 KM2
6 INTERCOMMUNALITÉS
14.5 M€ Budget 2026
+400 000 LITS TOURISTIQUES

POURQUOI C'EST UN SUJET POUR VOTRE COMMUNE

Une commune est concernée par de multiples enjeux : logement, mobilités, eau, énergie, risques, entreprises... ces sujets dépassent les limites communales.

L'APTV joue un rôle clé : créer un espace commun de réflexion et d'action à l'échelle de la Tarentaise.

C'est ce qui permet de sortir des logiques isolées et de construire une vision partagée.

CONCRÈTEMENT, CE QUE ÇA CHANGE

L'APTV permet :

- De mettre autour de la table les communes et intercommunalités ;
- De faire emerger des sujets stratégiques à l'échelle de la vallée ;
- De coordonner les réflexions pour éviter les incohérences entre territoires ;
- De porter des études utiles à tous, à une échelle pertinente.

CE QUE VOTRE COMMUNE Y GAGNE

- Une meilleure lisibilité pour vos décisions locales ;
- Des projets plus solides car pensés à l'échelle du territoire ;
- Un gain de temps en s'appuyant sur des réflexions déjà structurées ;
- Une capacité à peser davantage collectivement sur les grands enjeux.

EXEMPLE EN TARENTAISE

Travaux collectifs sur le SCoT, les mobilités ou la ressource en eau, permettant d'aligner les décisions locales avec une vision d'ensemble du territoire.

Le bon réflexe

Avant de lancer une réflexion stratégique, s'appuyer sur les dynamiques existantes à l'échelle Tarentaise pour ne pas avancer seul.

FAIRE EXISTER UNE VISION TARENTAISE

ANIMATION TERRITORIALE

APTV
TARENTAISE
VANOISE





PENSER L'AVENIR DU TERRITOIRE

SCoT - Schéma de Cohérence Territoriale

POURQUOI C'EST UN SUJET POUR VOTRE COMMUNE

Le SCoT donne une vision collective de l'avenir de la Tarentaise : où construire, comment se déplacer, préserver les ressources et anticiper les risques. Il aide les communes à préparer les décisions d'aujourd'hui pour les habitants de demain en prenant en compte les enjeux du réchauffement climatique. Un projet de territoire partagé pour réfléchir à ce que nous serons dans 20 ans.

SITUATIONS CONCRÈTES

Vous pouvez être concernés si :

- Vous réfléchissez à l'avenir du logement pour les habitants ;
- Vous vous interrogez sur l'implantation d'activités ou de service ;
- Vous devez intégrer les risques naturels ou la ressource en eau dans vos projets ;
- Vous souhaitez que vos projets communaux prennent en compte les enjeux d'adaptation au changement climatique et intègrent les nouveaux modes d'aménagement.

CE QUE L'APTV VOUS APPORTE

- Donner une vision d'ensemble du territoire et de ses évolutions ;
- Aider à mettre en cohérence les projets communaux avec la stratégie territoriale dans un bassin de vie partagé ;
- Accompagner les transitions et apporter des repères pour anticiper les enjeux d'adaptation et de réduction du changement climatique à long terme.

EXEMPLES EN TARENTAISE

L'APTV a structuré un espace de dialogue régulier entre élus pour piloter concrètement l'aménagement du territoire. Chaque mois, en bureau SCoT :

- Des communes présentent leurs projets (PC structurants, évolutions de PLU)
- Les élus débattent en amont des décisions

Le bon réflexe

Avant de lancer un projet structurant pour votre commune, vérifions ensemble comment il répond aux besoins du territoire en s'inscrivant dans la vision à long terme et les nouveaux modes d'aménagement liés au climat.

CONTACT

JOHANNE VALLÉE
Cheffe de projet SCoT
johanne.vallee@tarentaise-vanoise.fr

PROTÉGER LE TERRITOIRE FACE AUX RISQUES LIÉS À L'EAU

GEMAPI - Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

POURQUOI C'EST UN SUJET POUR VOTRE COMMUNE

Parce que l'eau est à la fois une richesse et un risque pour le territoire, la compétence GEMAPI permet d'agir de manière globale pour prévenir les inondations, entretenir les rivières et préserver durablement les milieux aquatiques.

SITUATIONS CONCRÈTES

Vous pouvez être concernés si :

- Un projet de gestion du risque inondation est prévu sur votre commune ;
- Un projet de restauration des milieux aquatiques est prévu sur votre territoire ;
- Des ouvrages de prévention du risque inondation sont présents sur votre commune ;
- Des interventions de sécurisation des cours d'eau sont nécessaires.

CE QUE L'APTV VOUS APPORTE

Une approche globale pour protéger durablement le territoire tout en prenant soin des rivières :

- Entretien des cours d'eau (végétation, sédiments, digues) ;
- Réalisation d'études et de travaux de prévention contre les inondations ;
- Restauration du fonctionnement naturel des milieux aquatiques (rivières, zones humides) ;
- Suivi de l'état de la ressource en eau pour garantir la qualité et la durabilité.

EXEMPLES EN TARENTAISE

- Les Arcs : ensemble de mesures visant à ralentir l'eau et à mieux la retenir pour retrouver un fonctionnement plus naturel.
- Aiguebelanche : réduction du risque inondation en travaillant à la fois sur le tracé naturel du cours d'eau et la digue.

Le bon réflexe

Tout projet en cours d'eau doit être réfléchi en concertation avec les services de l'État et le service GEMAPI pour évaluer sa faisabilité, sa pertinence et ses impacts.

CONTACT

SERVICE GEMAPI
APTV - Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise
gemapi@tarentaise-vanoise.fr





SOUTENIR L'AGRICULTURE ET LA GESTION DE LA FORÊT

AGRICULTURE ET FORÊT

POURQUOI C'EST UN SUJET POUR VOTRE COMMUNE

Extrême morcellement, pression foncière, pente, coût de production élevé... l'agriculture et la forêt en Tarentaise sont marquées par de fortes contraintes.
L'enjeu est d'assurer la pérennité de ces activités, tout en confortant leur rôle environnemental et en développant les circuits de proximité. L'APTV porte des outils d'animation et financiers pour accompagner les acteurs de ces filières.

SITUATIONS CONCRÈTES

Vous pouvez être concernés si :

- Vous possédez des espaces agricoles et forestiers sur votre commune ;
- Vous avez des projets de travaux en alpage (chalets, pistes d'accès, conduites d'eau etc.).

CE QUE L'APTV VOUS APPORTE

- Des financements pour des projets d'investissement en alpage ;
- Des financements aux travaux forestiers pour permettre à la forêt d'être plus résiliente face aux effets du changement climatique ;
- Le soutien des filières et des circuits courts par le lancement d'une réflexion sur l'alimentation.

EXEMPLES EN TARENTAISE

- Le Plan Pastoral de Territoire qui soutient des investissements : à ce jour, financement de 5 chalets de bergers et 5 dessertes d'alpage. Une enveloppe conséquente encore disponible.
- Depuis 2022, 177 ha de travaux forestiers sur 17 communes bénéficiaires de l'aide débloquée grâce au Projet Sylvicole Territorial Tarentaise ;
- 210 habitants de la vallée aux formations "bucheronnage" depuis 2019.

Le bon réflexe

ONF, CNPF, Chambre d'agriculture, SEA... mais aussi l'APTV sont à concerter pour toutes questions relevant des thématiques agricoles et forestières.

CONTACTS

FORÊT
SONIA COUTAZ
Cheffe de projet LEADER - Environnement
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr

PASTORALISME
RÉMY MAGDINIER
Chargé de mission SEA
rmagdinier@sea73.fr

PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS ET LA BIODIVERSITÉ

BIODIVERSITÉ

POURQUOI C'EST UN SUJET POUR VOTRE COMMUNE

La Tarentaise abrite une nature riche et fragile, avec de nombreuses espèces animales et végétales remarquables. Ses paysages, qui font la beauté du territoire, sont aussi au cœur de son attractivité, autant pour les habitants que pour les visiteurs.
Avec les Espaces Naturels Sensibles (ENS), l'APTV, en lien avec le Département, agit concrètement pour :

- Mieux connaître ces milieux naturels ;
- Les entretenir et les restaurer ;
- Sensibiliser le public ;
- Permettre leur découverte dans de bonnes conditions.

Pour préserver ce qui fait la richesse du territoire, tout en le rendant accessible et vivant.

SITUATIONS CONCRÈTES

Vous pouvez être concernés si :

Vous avez un ENS sur votre territoire (Hautecour, ND du Pré, Aime La Plagne, Bourg-St-Maurice et Séez)

CE QUE L'APTV VOUS APPORTE

- Définir ensemble comment gérer un site naturel (ce qu'on fait, ce qu'on protège, ce qu'on autorise), puis suivre et ajuster dans le temps ;
- Réunir les acteurs concernés (commune, agriculteurs, ONF, associations...) ;
- Décider : où passer, ce qu'il faut protéger, quels travaux faire (entretien, restauration...) puis faire vivre ce plan dans le temps (réunions, ajustements, suivi).

EXEMPLES EN TARENTAISE

- Animation pédagogique dans les écoles, livret rando, expo photo, concours...



Le bon réflexe

Une question ENS ? Contactez l'APTV qui coordonne cette politique départementale sur la Tarentaise

CONTACT

SONIA COUTAZ
Cheffe de projet LEADER Environnement
sonia.coutaz@tarentaise-vanoise.fr



ECONOMISER ET PRODUIRE L'ÉNERGIE LOCALEMENT

ÉNERGIE - CLIMAT

POURQUOI C'EST UN SUJET POUR VOTRE COMMUNE

Réduire la consommation d'énergie et utiliser les ressources locales permet de limiter les coûts, renforcer l'indépendance énergétique du territoire et mieux faire face aux effets des crises internationales et du changement climatique.

SITUATIONS CONCRÈTES

Vous pouvez être concernés si :

- Vous souhaitez réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux ;
- Vous réfléchissez à un projet de chaleur renouvelable (bois, réseaux de chaleur, géothermie, solaire thermique) ;
- Vous souhaitez que vos administrés soient accompagnés dans la rénovation de leur logement ;
- Vous voulez développer le solaire sur votre commune ;
- Vous cherchez des financements pour des projets de transition énergétique.

CE QUE L'APTV VOUS APPORTE

- Un accompagnement technique et des conseils énergie gratuits (ASDER) ;
- Une aide pour identifier les financements et subventions disponibles ;
- Des outils territoriaux comme le cadastre solaire Tarentaise.

EXEMPLES EN TARENTAISE

- Signature en 2025 du Contrat Chaleur Renouvelable avec l'ADEME : 13,5 M€ mobilisés sur 4 ans pour soutenir les projets de chaleur renouvelable en Savoie ;
- Coordination France Renov' : en 2025, 132 rendez-vous proposés dans les permanences territoriales ;
- Une amélioration sur les actions Energie Climat à travers le COT (Contrat d'Objectif Territorial).

Le bon réflexe

Avant de lancer un projet énergétique, identifions ensemble les solutions locales et les financements possibles.

CONTACT

AMANDINE COLEUR
Chargée de mission transition énergétique
amandine.coleur@tarentaise-vanoise.fr

MIEUX SE DÉPLACER DANS LA VALLÉE

MOBILITÉS

POURQUOI C'EST UN SUJET POUR VOTRE COMMUNE

Congestion, pollution, accès aux services ou au travail : les déplacements sont un enjeu majeur pour les habitants. Agir à l'échelle de la Tarentaise permet de développer des solutions plus efficaces et mieux coordonnées.

SITUATIONS CONCRÈTES

Vous pouvez être concernés si :

- Votre commune connaît des problèmes de circulation ou de stationnement ;
- Vous souhaitez développer le covoiturage ou les mobilités partagées ;
- Vous réfléchissez à des aménagements cyclables ou à des alternatives à la voiture ;
- Vous voulez faciliter les déplacements des habitants et des travailleurs.

CE QUE L'APTV VOUS APPORTE

- Coordonner les actions de mobilité à l'échelle de la vallée ;
- Accompagner la mise en place de solutions de covoiturage ou de mobilités alternatives ;
- Mutualiser les projets et les actions de communication.

EXEMPLES EN TARENTAISE

Mise en place du dispositif de gratification du covoiturage courte distance avec BlablacarDaily, en mutualisant le plan de communication à l'échelle de la vallée. En 2 ans, le nombre de trajets covoiturés a été multiplié par 10 en Tarentaise.



Le bon réflexe

Avant de lancer une action de mobilité dans votre commune, regardons ensemble les solutions possibles à l'échelle de la vallée, pour l'insérer dans un système de mobilité pertinent et donner de l'ampleur à votre projet.

CONTACT

VALENTINE LOQUAIS
Chargée de mission Mobilités
valentine.loquais@tarentaise-vanoise.fr

RÉEMPLOYER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

POURQUOI C'EST UN SUJET POUR VOTRE COMMUNE

Réemployer les ressources locales permet de limiter les coûts, réduire les déchets et renforcer l'autonomie et l'économie du territoire.

À ce jour, à l'APTV deux filières sont travaillées principalement : les terres inertes et le bois énergie. À terme, le but est de développer sur d'autres filières du territoire en fonction des besoins exprimés par les élus, les entreprises, les habitants, les communes...

SITUATIONS CONCRÈTES

Vous pouvez être concernés si :

- Un chantier génère des terres inertes à valoriser ;
- Vous souhaitez structurer une filière bois énergie locale ;
- Vous cherchez à réduire les transports de matériaux ;
- Vous voulez mieux utiliser les ressources du territoire.

CE QUE L'APTV VOUS APPORTE

- Mettre autour de la table les acteurs du territoire ;
- Identifier les solutions de valorisation possibles ;
- Aider à structurer des filières locales durables.

EXEMPLES EN TARENTAISE

- Étude et accompagnement d'une plateforme bois énergie dans le haut de la vallée ;
- Mettre en place une stratégie simple pour mieux gérer et réutiliser les terres de chantier, comme pour le bois, de l'analyse des besoins jusqu'aux solutions locales.

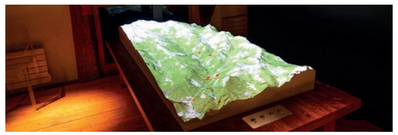


Le bon réflexe

Avant de gérer des matériaux ou des ressources de façon isolée, regardons ensemble les solutions à l'échelle de la vallée.

CONTACT

ANAÏS SOGNO
Chargée de mission Économie circulaire
anais.sogno@tarentaise-vanoise.fr



MIEUX CONNAÎTRE ET VALORISER L'HISTOIRE DU TERRITOIRE

PATRIMOINES

POURQUOI C'EST UN SUJET POUR VOTRE COMMUNE

Le patrimoine culturel, historique et archéologique raconte l'histoire du territoire. Mieux le connaître permet de renforcer l'identité locale, de transmettre cette mémoire aux habitants et de valoriser les communes. À travers le portage du label Pays d'Art et d'Histoire, l'APTV permet la mise en œuvre de nombreux projets de découverte du patrimoine.

SITUATIONS CONCRÈTES

Vous pouvez être concernés si :

- Vous souhaitez développer des projets culturels autour du patrimoine avec l'appui de nos services et de la FACIM, animateur du Pays d'Art et d'Histoire pour la vallée ;
- Vous souhaitez mieux connaître l'histoire de votre commune ;
- Vous voulez mettre en valeur un site ou des découvertes archéologiques ;
- Vous cherchez à transmettre l'histoire locale aux habitants et aux visiteurs.

CE QUE L'APTV VOUS APPORTE

- Apporter une expertise scientifique et historique pour mieux identifier les richesses patrimoniales ;
- Aider à concevoir des projets de médiation patrimoniale accessibles à tous ;
- Accompagner la valorisation du patrimoine local.

EXEMPLES EN TARENTAISE

Participation scientifique et technique à la réalisation de la première carte 3D projetée d'un territoire communal, présentée au musée du patrimoine de Saint-Martin-de-Belleville, un dispositif ludique permettant de découvrir l'histoire et les découvertes archéologiques du territoire.

Le bon réflexe

Avant de lancer un projet autour du patrimoine local, échangeons pour identifier ensemble les ressources historiques et les façons de les valoriser.

CONTACT

NICOLAS FORMENTIN
Chargé de mission Patrimoine
nicolas.formentin@tarentaise-vanoise.fr

PRENDRE SOIN DE SES HABITANTS

SANTÉ

POURQUOI C'EST UN SUJET POUR VOTRE COMMUNE

La santé concerne l'ensemble des habitants, quels que soit leur âge et leur situation. Les diagnostics réalisés en Tarentaise ont montré qu'il était prioritaire d'agir localement sur les volets suivants :

- Faciliter l'accès à l'offre de soin ;
- Favoriser la qualité de vie des personnes âgées et en situation de handicap ;
- Préserver la santé mentale à tout âge ;
- Préserver et prendre en charge la santé des jeunes et des enfants ;
- Prévenir et prendre en charge les addictions ;
- Sensibiliser à la santé environnementale et comportementale.

Des actions sont régulièrement menées sur le territoire dans ce cadre : organisation de formations pour les professionnels, proposition de conférences ou ateliers pour les habitants, diffusion régulière d'informations concernant la prévention etc.

SITUATIONS CONCRÈTES

Vous pouvez être concernés si :

- Vous avez besoin d'être mis en relation avec des professionnels de santé ;
- Vous souhaitez être informés des actions santé en Tarentaise ;
- Vous souhaitez faire remonter un sujet santé qui vous préoccupe régulièrement ;
- Vous souhaitez être conseillés pour mieux prendre en compte la santé dans vos projets communaux.

CE QUE L'APTV VOUS APPORTE

- Une vision globale de la santé sur le territoire ;
- Une personne ressource que vous pouvez contacter sur le sujet santé.

EXEMPLES EN TARENTAISE

Organisation régulière de formations Premiers Secours en Santé Mentale, locales et accessibles gratuitement, pour disposer sur le territoire d'un nombre important de personnes sachant réagir à la détresse psychologique, dans un contexte où la santé mentale est devenue un enjeu majeur ces dernières années.

Le bon réflexe

Pensez à intégrer la dimension santé dans les projets de votre commune.
Et facilitez la mise en œuvre des actions santé, portées notamment par les professionnels, grâce à un soutien logistique et au relai des communications.

CONTACT

SÉVERINE BENOIT
Animatrice du Contrat Local de Santé
aptv@tarentaise-vanoise.fr
severine.benoit@arcodev.fr



CONFORTER LA SAISON TOURISTIQUE ESTIVALE

TOURISME

POURQUOI C'EST UN SUJET POUR VOTRE COMMUNE

Le tourisme d'hiver constitue le moteur de l'économie locale mais ce modèle laisse apparaître des fragilités : concentration de l'activité sur quelques mois de l'année, exploitation d'une ressource naturelle (la neige) soumise au changement climatique, taux de départ à la neige qui évolue peu.
Dans ce cadre, le tourisme d'été constitue un enjeu important.
Développer la saison d'été, c'est diversifier l'activité touristique et permettre aux habitants de vivre à l'année sur le territoire.

SITUATIONS CONCRÈTES

Vous pouvez être concernés si :

- Vous souhaitez apporter votre contribution à la réflexion collective en faveur du tourisme estival ;
- Vous avez des projets de développement en faveur de la saison estivale, que ce soit dans le domaine du sport (randonnée, eau vive...), des loisirs ou de la découverte des patrimoines.

CE QUE L'APTV VOUS APPORTE

- Accompagner les porteurs de projets dans la définition de leurs projets ou la recherche de financements ;
- Coordonner des actions en faveur du tourisme estival ;
- Valoriser l'ensemble du territoire : stations, villages et fonds de vallée.

EXEMPLES EN TARENTAISE

- Edition chaque année d'une carte de découverte de la Tarentaise - 25 000 exemplaires
- Calendrier des manifestations de l'été

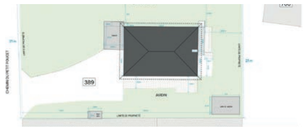
Le bon réflexe

Un projet lié au développement du tourisme sur la saison estivale ? L'APTV peut vous accompagner et vous aider à mobiliser des financements.

CONTACT

MARYLINE ASPORD
Chargée de mission Tourisme
maryline.aspord@tarentaise-vanoise.fr





INSTRUIRE LES PERMIS DE CONSTRUIRE

ADS - Application du droit des sols

Permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis d'aménager : le service ADS instruit les dossiers pour les communes adhérentes.

Ce service ne concerne que les communes adhérentes au service mutualisé d'instruction : Aime-La-Plagne, Bourg-Saint-Maurice, Les Chapelles, Hautecour, Landry, La Plagne Tarentaise, Montvalezan, Moûtiers, Notre-Dame-du-Pré, Peisey-Nancroix, Sainte-Foy-Tarentaise, Saint-Marcel, Les Belleville, Salins-Fontaine, Séez, Villaroger.

POURQUOI C'EST UN SUJET POUR VOTRE COMMUNE

Les communes doivent instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, permis d'aménager. Le service mutualisé ADS de l'APTV accompagne les communes et assure l'instruction des dossiers pour le compte des communes afin de sécuriser les décisions.

SITUATIONS CONCRÈTES

Vous pouvez être concernés si :

- Votre commune est adhérente au service ADS
- Vous avez des demandes de travaux de construction déposées sur votre commune
- Vous voulez bénéficier d'un appui technique spécialisé.

CE QUE L'APTV VOUS APPORTE

- Instruire les autorisations d'urbanisme pour les communes adhérentes ;
- Apporter une expertise technique et réglementaire sur les dossiers et la rédaction des règlements des PLU ;
- Sécuriser les décisions des maires.

EXEMPLES EN TARENTAISE

- Un service mutualisé d'instruction créé en 2015.
- 7 agents spécialisés qui instruisent près de 800 dossiers par an pour 16 communes.

Le bon réflexe

Avant de délivrer une autorisation d'urbanisme, appuyez-vous sur l'expertise du service ADS.

CONTACT

SERVICE ADS
ads@tarentaise-vanoise.fr

FINANCER LES PROJETS

FINANCEMENTS TERRITORIAUX

POURQUOI C'EST UN SUJET POUR VOTRE COMMUNE

Pour mener à bien un projet ambitieux, les financements sont souvent déterminants. Aménagement, prévention des risques, agriculture ou développement local : de nombreux projets nécessitent de mobiliser des aides extérieures. L'APTV porte plusieurs programmes de financement qui permettent d'accompagner les communes et les acteurs du territoire dans la réalisation de leurs projets.

SITUATIONS CONCRÈTES

Vous pouvez être concernés si :

- Vous avez un projet d'aménagement ou d'équipement structurant ;
- Vous souhaitez développer une activité agricole ou pastorale ;
- Vous avez un projet lié à la prévention des risques naturels ;
- Vous recherchez des financements pour concrétiser une initiative locale.

CE QUE L'APTV VOUS APPORTE

- Identifier les programmes de financement adaptés au projet ;
- Une enveloppe financière dédiée au territoire et gérée localement ;
- Accompagner les communes dans le montage des dossiers ;
- Mettre en lien avec les partenaires et financeurs.

PROGRAMMES QUI PEUVENT FINANCER VOS PROJETS

Selon la nature du projet, plusieurs dispositifs peuvent être mobilisés :

• LEADER

Soutien aux projets innovants pour le développement local, l'économie, les services ou les initiatives territoriales.

• PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations)

Financement d'études et de travaux pour réduire les risques d'inondation et protéger les habitants et les infrastructures.

• PLAN PASTORAL TERRITORIAL

Aides aux projets liés aux alpages, aux équipements pastoraux et au maintien des activités agricoles de montagne.

• CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE

Financement de projets de développement de chaleur renouvelable pour les communes, intercommunalités et entreprises.

ESPACE VALLÉEN TARENTAISE

Programme pour renforcer et développer la diversification touristique

Le bon réflexe

Solliciter l'APTV dès le début d'un projet permet d'identifier les financements possibles et de construire un projet solide.

CONTACT

APTV
aptv@tarentaise-vanoise.fr